

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : ETSS1230121K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
DA SILVA Émilie	CPAM Aurillac	MOURGUES Magalie	CPAM Chambéry
ETIENNE Laurence	CPAM Dijon		
GARAIT Jean-Luc	CPAM Perpignan		
FOURTEAU Stéphane	CPAM Perpignan		
LEBAULT Bénédicte	CARSAT Bourgogne et Franche-Comté		